

# Note sur les contrats étudiants

## Année universitaire 2024/2025

### 1. Périmètre

Conformément aux articles D811-2 et D811-8-1 du code de l'éducation, « la CFVU débat chaque année de la politique d'emploi étudiant de l'établissement », et « une évaluation qualitative et quantitative des contrats conclus en application de l'article D. 811-1 est établie annuellement et présentée au conseil d'administration ». L'analyse porte ici sur les contrats étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 entre le 01/09/2024 et le 31/08/2025. Les données relatives aux contrats étudiants ont été extraites depuis SIHAM et TIMI, puis croisées, par l'OFIVE, avec les données Apogée afin de déterminer le profil de chaque étudiante et étudiant. Cette note ne concerne pas de façon exhaustive l'emploi étudiant, puisque des étudiants peuvent être recrutés en contrats de vacations.

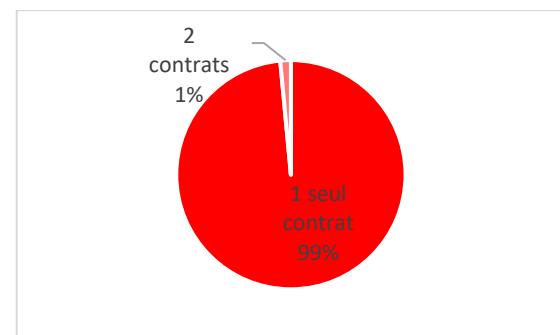
Un étudiant peut avoir un ou plusieurs contrats étudiants sur l'année universitaire. Les contrats sont multi-activités et multi-services, ainsi, un étudiant déjà sous contrat avec la DSI en soutien informatique peut tout à fait travailler dans un autre service comme le SCD en accueil bibliothèque.

### 2. Effectifs et taux de féminisation

Au cours de l'année universitaire 2024/2025, 273 contrats étudiants ont été signés à l'Université Lyon 2 par 269 étudiants différents. 99% des étudiantes et étudiants ont signé un seul contrat. En 2023/2024, 244 contrats étudiants avaient été signés à l'Université Lyon 2, par 219 étudiants.

Nombre de contrats par étudiant

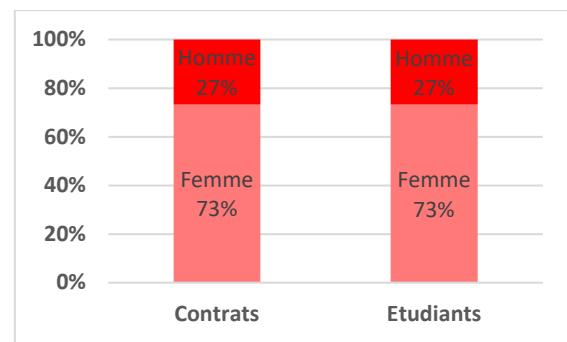
	Nombre d'étudiants
1 seul contrat	265
2 contrats	4
<b>Total</b>	<b>269</b>



Sur les 273 contrats étudiants, 200 ont été établis pour des femmes, soit un taux de féminisation des contrats de 73%. Le taux de féminisation des étudiants sous contrat est également de 73%. En 2023/2024, ces taux s'élevaient à 71%.

Répartition des contrats et étudiants par sexe

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiants
Femme	200	197
Homme	73	72
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>269</b>



### 3. Typologie des étudiants

Parmi les 269 étudiants ayant eu un ou plusieurs contrats, 94% étaient des étudiantes et étudiants de l'Université Lyon 2. Parmi ces étudiants Lyon 2, 91 étaient boursiers, soit 36%. En 2023/2024, 95% des contractuels étudiants étaient des étudiantes et étudiants de l'Université Lyon 2, dont 33% étaient boursiers. A titre de comparaison, la part des boursières et boursiers sur l'ensemble des étudiants Lyon 2 en formation initiale était de 36% pour l'année universitaire 2024/2025 (source : OFIVE).

Répartition des contrats et étudiants par profil

	Nombre d'étudiants	Part en %
<b>Etudiant Lyon 2</b>	<b>253</b>	<b>94%</b>
Boursier	91	36%
Non boursier	162	64%
<b>Etudiant extérieur</b>	<b>16</b>	<b>6%</b>
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>100%</b>

Parmi les 253 étudiants Lyon 2 ayant eu un ou plusieurs contrats sur l'année universitaire 2024/2025, près de 56% étaient des étudiantes et étudiants de licence (47% en 2023/2024).

Répartition des contrats et étudiants Lyon 2 par niveau de formation

	Nombre d'étudiants	Part en %
<b>Licence &amp; BUT</b>	<b>142</b>	<b>56%</b>
Licence 1 / BUT 1	20	14%
Licence 2 / BUT 2	48	34%
Licence 3 / BUT 3	72	51%
Licence pro	2	1%
<b>Master</b>	<b>105</b>	<b>42%</b>
Master 1	37	35%
Master 2	68	65%
<b>Prépa CAPES/AGREG</b>	<b>4</b>	<b>2%</b>
<b>Autres</b>	<b>2</b>	<b>1%</b>
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>100%</b>

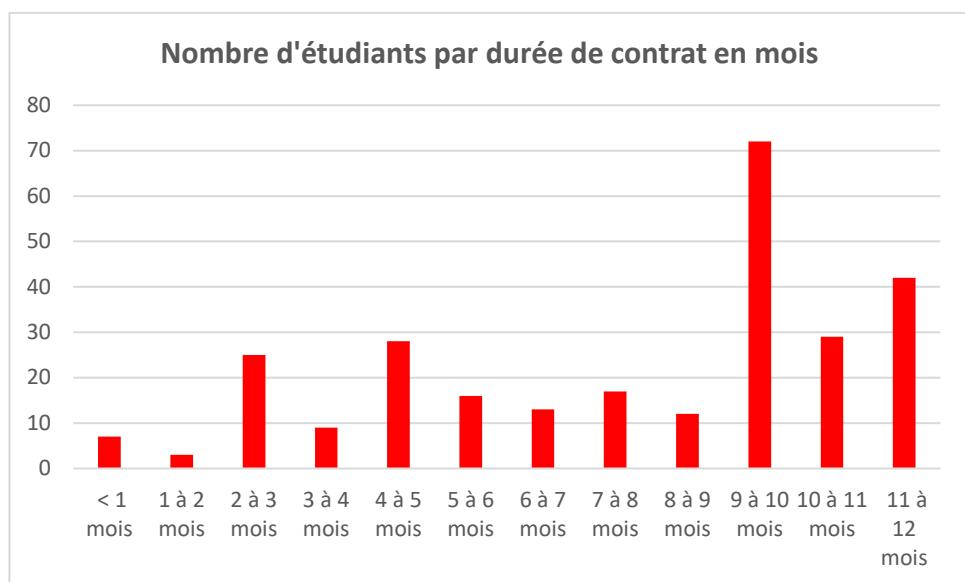
## 4. Durée du contrat et nombre d'heures réalisées

### a. Durée du contrat

La durée du contrat établi est une valeur limite et ne reflète donc pas systématiquement la réalité des interventions. 32% des contrats étudiants ont une durée inférieure à 6 mois, contre 45% en 2023/2024. Le plus court des contrats étudiants de l'année universitaire 2024/2025 a duré 7 jours ; les plus longs ont duré un an.

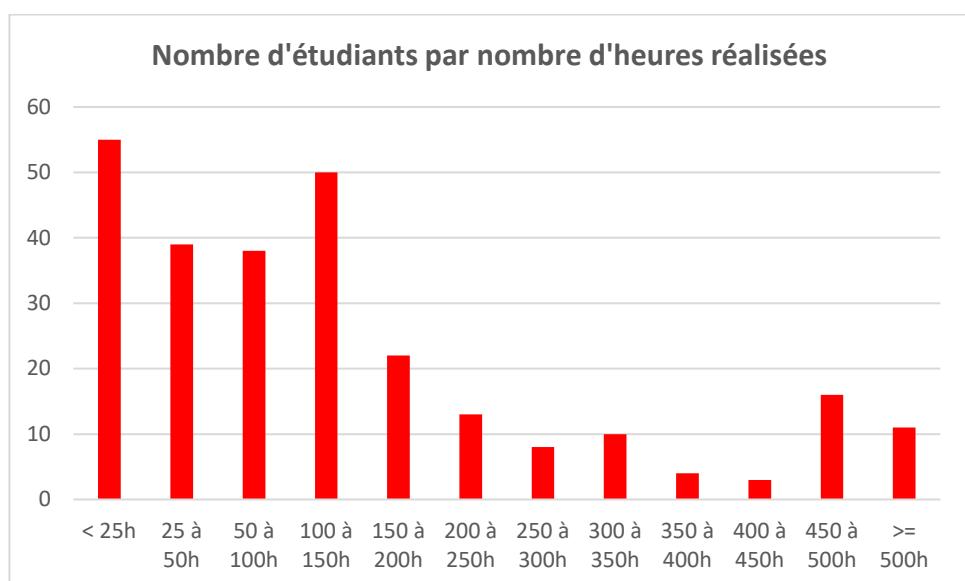
Pour mémoire :

- 670 heures maximum peuvent être réalisées entre le 1/9 et le 30/6, soit 67 heures par mois ;
- 300 heures maximum peuvent être réalisées entre le 1/7 et le 31/8, soit 150 heures par mois.



### b. Nombre d'heures réalisées

L'analyse porte sur les heures réellement effectuées, le volume horaire prévu au contrat constituant seulement un plafond à ne pas dépasser.



147 heures sont effectuées en moyenne par étudiant.

35% des étudiantes et étudiants sous contrat ont réalisé moins de 50 heures durant l'année universitaire 2024/2025, contre 43% en 2023/2024.

## 5. Services ayant recours aux contrats étudiants

La DVEC est la structure qui comptabilise le plus grand nombre d'heures réalisées en contrat étudiant, et qui a mobilisé le plus d'étudiantes et étudiants pour l'année universitaire 2024/2025.

Répartition des contrats étudiants par service

	Nombre d'étudiants	Nombre d'heures réalisées
Direction de la vie étudiante et des campus (DVEC)	102	12 782
Direction des systèmes d'information (DSI)	32	10 184
Service commun de la documentation (SCD)	15	6 643
Direction de la formation (DF)	57	4 077
Direction sciences et société (DISS)	18	1 899
Service universitaire d'activités physiques et sportives (SUAPS)	21	1 152
Institut Universitaire de Technologie Lumière (IUT)	6	947
Direction des relations internationales (DRI)	11	713
Institut de psychologie (IPsyL)	2	400
UFR Temps et territoires (TT)	3	217
Direction de la communication, de l'évènementiel et du protocole (DCEP)	9	156
Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (FJVD)	3	134
Direction des affaires financières (DAF)	1	76
UFR des sciences économiques et de gestion (SEG)	1	63
UFR de lettres, sciences du langage et arts (LESLA)	2	22
UFR d'anthropologie, de sociologie et de science politique (ASSP)	1	9
Centre international d'études françaises (CIEF)	1	8
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>39 478</b>

(un étudiant pouvant travailler dans plusieurs services, le total n'est pas égal à la somme des étudiants par service)

10% des étudiantes et étudiants sous contrat ont réalisé des heures dans plusieurs services.